

Administration communale
UCCLE
Service Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29

B – 1180 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : SL/NS U 09F° 633
N/Réf : AVL/KD/UCL-2.268/s.468
Annexe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

Objet : UCCLE. Avenue Dolez, 49. Transformation avec modification de la façade (régularisation).

En réponse à votre lettre du 19 novembre 2009, en référence, reçue le 23 novembre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 2 décembre 2009, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée n'a pas émis d'objection.

La demande, qui concerne une maison située dans la zone de protection du Kawwberg, vise à régulariser des travaux qui ont été réalisés sans autorisation dans les années 1994-1995 par le propriétaire précédent.

Ces travaux ont principalement consisté à construire une annexe dans la prolongation du rez-de-chaussée (façade arrière) et à réparer la façade avant suite à des dégâts survenus dans le cadre du raccordement aux égoûts exécutés en 1985 par la Commune (affouillement de la façade, apparition de mэрule, etc.).

La CRMS ne s'oppose pas à la demande de régularisation de ces différentes interventions car elles n'ont pas d'impact sur le site classé du Kawwberg.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

G. VANDERHULST
Président f.f.

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S.; A.A.T.L. – D.U.